



**PROTESTATION**

CONTRE

Bz 524

**LA DÉMOLITION DE L'ÉGLISE DES CARMES**

Observations soumises au Conseil municipal de Bourges

Par Ch. BARBERAUD  
ARCHIVISTE DU CHER



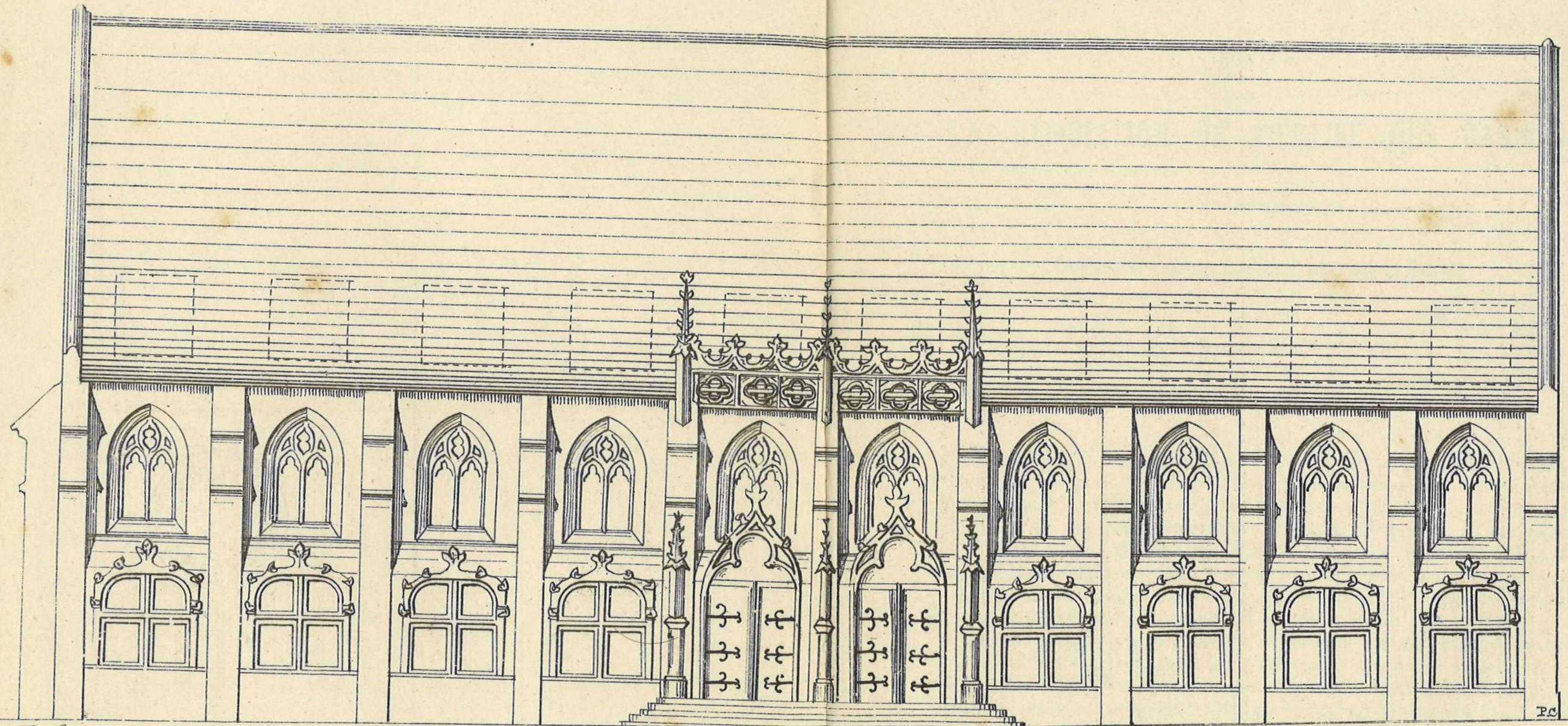
**BOURGES**

IMPRIMERIE COMMERCIALE G. PATUREAU, RUE DE L'ARSENAL, 5

30 Novembre 1876

# ÉGLISE DES CARMES — PROJE D'INSTALLATION DU MUSÉE

Croquis de la façade sur la nouvelle place des Carmes (rue Trompette)



*P. Girarde. del.*

*Echelle de 20 mètres.*

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

# PROTESTATION

CONTRE

## LA DÉMOLITION DE L'ÉGLISE DES CARMES

Observations soumises au Conseil municipal de Bourges



Faut-il démolir l'église des Carmes ? Depuis longtemps elle est un objet d'aversion : le mérite qu'elle peut avoir passe inaperçu par la tristesse qui l'environne et le peu d'utilité qu'on en retire. — Tel est le sentiment des habitants du quartier, et il s'explique facilement. Nous croyons néanmoins que la démolition serait un grand malheur pour les intérêts de la cité et spécialement du quartier dont elle peut faire l'ornement, lorsque, convenablement restaurée, on lui aura donné une destination en rapport avec sa construction et son emplacement au centre de la ville.

Jusqu'à présent, par une suite d'événements qui s'imposaient, quand elle a été utilisée, on l'a consacrée à des usages qui ne l'ont pas fait valoir, bien au contraire ; les marchands forains ont d'abord envahi le temple pour céder la place au matériel de l'artillerie ; pourquoi le tour des beaux-arts ne viendrait-il pas ? Nous croyons que le Musée y trouverait l'installation la plus favorable ; jamais les beaux quartiers n'ont eu peur des beaux-arts. Par une fatalité bien désolante, le marteau des démolisseurs est levé, et c'est à peine si nous pouvons produire cette protestation, qui n'est qu'une défense bien faible au moment suprême.

Avant de renverser cette pauvre basilique, on lui jette à la face toutes les injures possibles. On dit qu'elle est laide, qu'elle n'a pas de solidité,

qu'elle est pourrie de salpêtre, qu'elle ne sert à rien qu'à embarrasser le quartier le plus élégant par sa triste figure, qu'elle est obscure et que l'on ne pourra pas la rendre claire. — 164 pétitionnaires se sont fait les organes de ces critiques; le Conseil ne voyant autour de lui que des accusateurs, a été circonvenu, séduit, entraîné; il a prononcé la condamnation, et en vérité la démolition serait un fait accompli, si la formalité de l'enquête n'était survenue comme un avis protecteur! si pour aliéner quelques ares de communal il faut interroger le public, il semble que son avis n'est pas à dédaigner avant de renverser un monument quatre fois séculaire!

Oui, un monument! Vous avouerez que son état de délaissement et l'utilité vulgaire qu'on en tire, ne sont pas des raisons suffisantes pour critiquer, de parti pris, son architecture. Ses vastes dimensions en hauteur, largeur et longueur sont bien proportionnées. Cette église gothique de la 3<sup>e</sup> époque, un peu nue, a cependant un portail remarquable par les sculptures qui l'accompagnent. D'ailleurs, trouvez-vous absolument belles les églises de Saint-Bonnet et de Saint-Pierre-le-Guillard? Faut-il les jeter par terre? Si on démolissait dans notre bonne et chère cité tout ce qui n'est pas beau, il ne resterait pas grand chose: modérez votre ardeur esthétique! C'est surtout en fait de démolitions qu'il faut être tolérant, l'absolu est toujours dangereux et les opinions peuvent changer: précisément pour l'église des Carmes, en 1845, le Conseil municipal ne la trouvait pas laide, elle était prête de tomber et 40,000 francs ont été dépensés pour la sauver; aujourd'hui elle est bien portante et vous la renverseriez! Réfléchissez; qui a raison? est-ce le Conseil municipal de 1845? est-ce vous? Vous pouvez aujourd'hui contredire et renverser ce qui a été réparé; dans trente années on ne pourra pas réparer ce que vous aurez renversé. Ah! si le doute entre dans votre esprit, la conservation doit triompher, toute démolition est sans remède.

Elle n'est pas solide, ajoutez-vous. — Oui, en 1845 elle n'était pas solide, aujourd'hui elle l'est: où sont les tassements inquiétants, les lézardes effrayantes? C'est un édifice d'une solidité extraordinaire: en voulez-vous la preuve? A l'intérieur, pas de murs de refend qui relient les murs d'enceinte sur une longueur de 55 mètres; pas de poutres et il dure depuis 400 ans! Toutes les maisons se sont renouvelées autour de lui; il reste spectateur majestueux de ces faiblesses, et c'est lui qui n'est pas solide. — Prenez garde qu'il ne soit encore debout pour regarder les ruines de vos maçonneries neuves passées à l'état de souvenir! Mais peut-être entraînés par une étrange fatalité, vous aurez mis une fin violente à son existence!

D'ailleurs, si nous avons le bonheur d'y voir l'installation du Musée au premier étage, un solivage en fer formera liaison des murs: livré à lui-même longtemps délaissé, il a traversé quatre siècles; que ne durera-t-il pas, quand, entretenu avec soin, il aura reçu cette précieuse consolidation!

Ce sont des murs pourris de salpêtre. — dites aussi que, quand on veut éter son chien à l'eau, on dit qu'il est enragé; qui peut savoir qu'un vieux

mur est salpêtré? Souvent il paraît très-sain et très-solide et il renferme du salpêtre; le contraire a aussi lieu; le salpêtre se reconnaît à la terminaison des intérieurs et après un certain temps: ni les conservateurs ni les démolisseurs ne peuvent le savoir aujourd'hui; on peut dire seulement que nous avons affaire à un édifice en pierres de taille, ce qui est déjà très-rassurant, et que dans la partie haute, l'installation du Musée n'aura pas à en souffrir; le danger du salpêtre n'est pas un motif sérieux pour démolir, il faudrait à ce compte démolir Cujas, l'hôtel Lallemand et autres. On peut d'ailleurs, même dans les parties basses, se soustraire à ses ravages; conservons et prenons toutes les précautions pour protéger les objets d'art; les moyens en usage offrent toute sécurité.

Le monument, disent les partisans de la démolition, est obscur, et il n'est pas possible de l'éclairer, surtout au rez-de-chaussée. — Si l'on peut éclairer le premier étage pour l'installation très-favorable du Musée, ce serait déjà un avantage assez important pour exciter à réfléchir avant d'abattre; or, on ne peut pas nous refuser la faculté de prendre dans le toit un jour très-abondant et très-suffisant. Il y a plus: le rez-de-chaussée, qui est obscur maintenant, peut devenir également très-clair, il suffira de faire de larges fenêtres dans le mur du fond des chapelles; ce mur plein, qui relie les pieds buttants est à l'extérieur d'une tristesse qui n'a pas peu contribué à produire des découragements; qu'on le remplace par de larges fenêtres en rapport avec celles du haut, on obtiendra beaucoup de jour à l'intérieur et un aspect très-élégant à l'extérieur. Cette seule modification suffira pour faire disparaître bien des préventions et changer une église triste de monastère en un monument gothique remarquable. La vue d'un dessin ainsi modifié, dont nous donnons un simple spécimen, en donnera une preuve sans réplique. On doit être d'autant plus rassuré sur le jour du rez-de-chaussée, que les maisons Labrosse et Rousseau ont été achetées pour disparaître; au lieu d'une rue étroite, on aura une place d'une certaine étendue, et c'est au moment où ce monument peut se trouver dans une situation avantageuse que l'on se décide précipitamment à le faire tomber et à le perdre sans retour!

Quant à l'embarras qu'il peut causer par l'emplacement même qu'il occupe, l'objection n'a aucune valeur et il est facile de s'en convaincre. En abattant ce vaste édifice, on se propose, dit-on, d'agrandir, de démasquer, de supprimer un angle saillant et disgracieux, d'enlever une construction dont la situation n'est plus en rapport avec les lignes qui détermineront la nouvelle place créée à grand frais au centre de la ville. — Si cela était vrai, comment se ferait-il que l'alignement des nouvelles constructions qui s'élèveront sur une partie de l'emplacement de l'église démolie soit à peu près parallèle au long pan de la rue Trompette? Il semble au moins que l'on profitera d'un grand espace? Nullement, on prendra, sur 600 mètres, 220 mètres au profit de la place; voilà un bénéfice bien modeste: nous pourrons bientôt voir à quel prix; constatons seulement que les démolis-

seurs n'ont pas un bien grand besoin de l'emplacement de l'église pour améliorer la voirie et aérer le quartier, puisqu'ils n'en profitent que dans une si petite proportion : mieux vaudrait assurément abattre les constructions peu importantes qui touchent au monument afin de l'isoler, la place centrale n'en serait que plus vaste et elle contiendrait un édifice qui, restauré convenablement et à peu de frais, deviendrait un ornement, en outre des services considérables qu'il peut nous rendre ce dont, si vous le permettez, nous allons nous occuper.

L'église des Carmes, par son genre de construction, se prête à des appropriations nombreuses ; l'intérieur est absolument libre : point d'obstacles, ni piliers, ni murs de refend, ni poutres : au moyen d'ouvertures faites dans les longs pans, on peut la transformer suivant les besoins de la cité. De nombreux projets ont été mis en avant : en 1845, l'administration voulait y réunir la Bibliothèque et le Musée, plus tard on fit un projet d'Hôtel-de-Ville, en 1856 on y plaçait les Archives départementales et le Musée, enfin en 1871 on agita de nouveau la question connexe du Musée et de la Bibliothèque. Il semble que toutes les combinaisons se soient épuisées pour aboutir à cette fatale démolition !

Il ne peut plus être question de l'Hôtel-de-Ville, ni de la Bibliothèque : les Archives départementales ne peuvent être éloignées de la Préfecture sans inconvénients graves ; reste le Musée. — Tout le monde convient que son installation actuelle est insuffisante à tous les points de vue ; peu d'espace en superficie, point d'élévation, jours peu favorables.

Sa fondation remonte à l'année 1834. Installé d'abord à l'hôtel Jacques-Cœur par les soins de M. Mater, son fondateur, il fut transporté dans la maison qu'il occupe ; le défaut d'espace avait rendu ce changement nécessaire ; il est de la nature d'un Musée d'aller toujours en s'enrichissant : aussi la nouvelle installation fut bientôt trop étroite et depuis bien longtemps toutes les richesses d'art qui s'y sont accumulées, trouvent une hospitalité tout-à-fait insuffisante qui nuit singulièrement à leur mérite. Il y a deux mois à peine, un inspecteur chargé par l'administration de visiter les Musées de province, vint à Bourges et put rendre compte de l'état dans lequel se trouvent nos différentes collections. L'exiguïté du local a frappé son attention ; nous avons plutôt un emmagasinage qu'une exposition digne d'une ville qui prend un accroissement rapide. Les démarches que nous pourrions faire pour obtenir notre part dans la distribution d'œuvres d'arts accordés aux départements, n'ont aucune chance d'être accueillies, et l'impossibilité de recevoir nous impose en quelque sorte l'obligation de ne rien demander. Telle a été l'impression de ce haut fonctionnaire et la signification générale de l'entretien qu'il a eu, à la suite de sa visite, avec notre zélé conservateur. — D'ailleurs, la ville n'est

pas chez elle, d'un jour à l'autre elle peut être obligée à la retraite ; à chaque année finit le bail. Que deviendraient tous ces objets qui composent des collections importantes et très-curieuses ? Le vœu de ceux qui ont fait des libéralités a pour corrélatif de la part de la ville, la vigilance dans la conservation : peut-elle s'exposer à de pareilles éventualités !

L'installation nouvelle et définitive du Musée s'impose immédiatement, et notre devoir est de chercher celle qui serait la plus convenable.

On est naturellement amené à se demander s'il existe dans le patrimoine municipal un immeuble qui puisse répondre à un besoin aussi urgent : deux ont été signalés, l'église des Carmes et l'hôtel Lallemand, on a aussi pensé à l'hôtel Cujas qui appartient au département ; les deux derniers offrent les avantages du même genre, ce sont deux monuments remarquables par leur élégance et les souvenirs historiques. On a donné la préférence au dernier, quoiqu'il ne soit pas une propriété municipale. Aussi le Conseil, en se décidant pour la démolition, a le projet d'abandonner au département la caserne des Carmes qui touche à l'église, en échange de la maison de Cujas, qui serait restaurée et augmentée d'une galerie pour l'installation définitive de notre musée municipal. La démolition dont il s'agit aujourd'hui, n'est qu'une partie d'un projet d'ensemble dans lequel, avouons-le, le nouveau musée n'a pas été oublié.

Comparons les avantages que nous pourrions recueillir de son installation, soit à l'église des Carmes, soit dans la maison Cujas augmentée d'une galerie.

Indépendamment de la disposition bien naturelle qui porte à choisir pour un Musée un monument remarquable, il est de toute nécessité de n'arrêter le choix qu'à la condition que les objets que l'on exposera aux regards du public soient facilement appréciés. Or, il est nécessaire pour qu'un objet frappe l'attention, qu'il n'y ait pas encombrement et que la lumière soit suffisante ; beaucoup d'espace et beaucoup de jour : telles sont les conditions d'une bonne installation.

L'hôtel Cujas ne répond pas à cette double nécessité, l'installation d'un Musée dans un salon dans lequel le jour pénètre par des ouvertures latérales, par des croisées, est toujours moins avantageuse que celle que procure une galerie éclairée par des jours perpendiculaires pris dans le toit ; il n'est guère possible d'utiliser les différentes pièces de cet hôtel en prenant des jours autrement que par les croisées.

Sans doute on remarque dans certaines villes considérables des salons transformés en Musée : ce sont de très-belles pièces d'une grandeur exceptionnelle, ayant cinq mètres de hauteur, souvent ornées de peintures à fresques aux plafonds ; nous ne possédons aucun de ces palais : la galerie comporte plus de simplicité, et il faut s'y tenir, soit que l'on construise, soit que l'on approprie. Ces nécessités sont en partie comprises, car dans le projet du Musée à Cujas on s'attend à dépenser des sommes importantes en édifiant une galerie supplémentaire destinée aux sculptures et aux

tableaux : les pièces d'habitation seraient réservées aux collections de meubles, médailles, histoire naturelle, spécimens géologiques, bibelots de toutes espèces, etc. Qui ne sait qu'un Musée est moins un magasin de curiosités, qu'une collection de tableaux et de sculptures destinées, soit à former le goût du public, soit à compléter l'instruction des artistes ? Sans doute dans une ville de deuxième ordre, un Musée doit être composite, c'est en même temps une galerie de tableaux, une exposition de sculptures, un médailler, une collection d'histoire naturelle de minéraux et d'objets d'art ; mais la peinture, la sculpture et la gravure y occuperont toujours la place la plus considérable. L'Etat, protecteur des beaux-arts, encourage surtout les peintres, les sculpteurs et les graveurs ; ce sont les seuls artistes représentés à l'Institut, et après les expositions, les ressources du budget sont toutes employées en achats en leur faveur. On ne conserve pour les Musées de Paris que les œuvres les plus remarquables ; on distribue dans les départements le plus grand nombre. Qu'arrive-t-il souvent ? Que les Musées de province sont à l'étroit et ne peuvent ni demander ni recevoir par la difficulté d'installer ; aussi on met en réserve de très-belles peintures qui attendent que quelque établissement public en fasse la demande ; même observation pour les sculptures. Les moulages sur l'antique sont vulgarisés autant que possible, et à la condition de pouvoir offrir une hospitalité convenable on obtient facilement des envois gratuits ; pour les objets de curiosité, les meubles, les émaux, les anciennes poteries, les faïences, les objets d'orfèvrerie, les armes, les conditions ne sont pas les mêmes, sans doute on peut augmenter ces collections par le hasard des trouvailles, par la générosité de quelques donateurs, mais le plus souvent on est obligé d'acheter : les ressources sont toujours limitées et l'augmentation va lentement ; puis il suffit pour ces sortes de collections d'installations plus restreintes ; si les objets sont petits, une seule vitrine en contient un très-grand nombre, et pour garnir quelques mètres carrés il y faut consacrer des ressources importantes.

Il est donc évident que la plus grande partie de l'espace doit être consacrée aux peintures et sculptures. La galerie dont les murs sont élevés dans laquelle le jour pénètre par le haut est à tous les points de vue préférable aux pièces éclairées par des fenêtres, quand il s'agit d'installer un Musée de province.

D'ailleurs, les autres objets dont la valeur est précisément dans la finesse des détails demandent aussi beaucoup de lumière : exposés dans des vitrines mises au milieu des grandes salles, ils donnent un spectacle dont la variété repose l'attention du spectateur sérieux et servent à la perfection de l'ensemble.

Ce n'est qu'à défaut d'espace que l'on est obligé de reléguer ailleurs ces objets d'une valeur considérable. La même observation s'applique aux collections d'histoire naturelle et de minéralogie, pour lesquelles on peut du reste réserver des pièces spéciales.

Au moyen d'un solivage en fer installé à une hauteur convenable, l'église des Carmes donnerait au premier étage une galerie d'une beauté extraordinaire telle, qu'il serait difficile d'en trouver une semblable dans les provinces du centre de la France. Elle mesure 55 mètres de longueur sur 11 mètres de largeur, ses murs, au carré, ont actuellement 10 mètres de hauteur : on peut facilement déblayer d'un mètre et se trouver encore en contre-haut du niveau des rues voisines, on obtiendra par là 11 mètres d'élévation à l'intérieur. Cet espace ménagé avec soin, est largement suffisant. On réserverait pour le rez-de-chaussée 6 mètres, y compris l'épaisseur du solivage, ce qui donnerait du sol au plafond, environ 5 m. 65 (17 pieds). — Resterait 5 mètres pour le premier étage, cette hauteur serait augmentée de six mètres pris sur le toit, afin d'arriver au sommet des ogives en bois qui servent, dans la charpente, de seconds arbalétriers. La hauteur totale serait ainsi portée à onze mètres, dont sept mètres en partie droite (y compris la prolongation du long pan dans le comble) et quatre mètres en partie cintrée, contenant les jours directs pris dans le toit.

Au rez-de-chaussée, il serait nécessaire de donner à la lumière une entrée aussi vaste que possible ; les fenêtres dans le style gothique de la 3<sup>e</sup> époque, devraient avoir trois mètres de large sur quatre mètres de haut. En établissant de vastes tabatières dans les toits des chapelles, on pourrait au besoin compléter l'approvisionnement de la lumière ; ainsi se trouveront dissipées les craintes bien naturelles de nos adversaires qui désespèrent de l'église des Carmes, par la difficulté de donner à la partie basse une clarté suffisante. Ces nouvelles ouvertures donneraient à l'extérieur un aspect bien différent ; leur addition ajoutera l'élégance, la gaieté à la place d'un air imposant, triste et silencieux).

Dans l'un des projets qui se disputent en ce moment les préférences de notre Conseil municipal, on utilise l'espace obtenu en abattant l'église par la construction d'un marché couvert. Vraiment, peut-on admettre que le quartier des Carmes gagnerait plus en élégance par la présence d'un marché que par celle d'un Musée ? Sans doute, le mouvement sera plus actif, il y aura peut-être même encombrement à certaines heures, mais tous les mouvements ne sont pas également précieux pour le quartier qui a la légitime ambition de devenir le plus riche. L'affluence des ménagères qui viennent s'approvisionner n'est pas précisément la foule la plus élégante, elle n'est pas non plus celle qui achète les objets d'art, les beaux vêtements, la bijouterie ; au contraire, la présence du Musée appelle des étrangers, des visiteurs plus fortunés, des amateurs ; le haut commerce de détail désire cette clientèle qui donne un casuel considérable et une vente très-lucrative ; la foule sera moins compacte, les affaires plus fructueuses, et les habitants des Carmes en y réfléchissant, pourraient bien changer d'avis ; le mobile

qui les pousse à réclamer la modification de l'état actuel s'enracine dans le dépit de voir une grande et triste construction sans emploi ; promettez, installez le Musée, et tous les mécontentements se changeront en bruyants applaudissements.

Mais, dira-t-on, nous voulons une place centrale, comment faire sans abattre l'église des Carmes ? Il nous faut de l'espace ! Sans doute ; mais vous l'avez en abattant les maisons Labrosse et Rousseau, achetées pour tomber en 1882 ; une expropriation vous rendra bientôt maîtres de la maison de Fontblain ; ce sont là des emplacements pour la place et en même temps pour l'élargissement plus ou moins prochain de la rue Moyenne. Espace insuffisant, dites-vous ? Pas si insuffisant, puisque l'un de vos trois projets d'ensemble (celui qui vous plaît le plus) ne prend que 4 mètres sur toute la longueur de l'église, tandis que 7 mètres seront vendus pour de nouvelles constructions. Apprécions en mètres carrés : en abattant l'église des Carmes, vous disposez, pour votre place et l'élargissement de la rue Moyenne, de 2,500 mètres ; en ne l'abattant pas vous avez encore 2,300 mètres, est-ce un agrandissement bien sensible ? Vous achetez bien cher une pelouse. Vous nous privez pour 200 mètres d'espace nu d'un vaste édifice, d'un monument qui couvre 600 mètres superficiels ! Et cela quand le Musée le réclame tout de suite, quand ce que vous abattez ne vous gêne pas. Ne dirait-on pas, en effet, en étudiant sa topographie, que cette pauvre église a prévu vos intentions reversantes, et qu'elle s'est mise à l'écart pour échapper à vos coups !

Je ne veux point parler des souvenirs historiques qui se rattachent à cette conservation. Depuis les premiers moments de la Révolution, l'église des Carmes a donné sa vaste enceinte aux réunions de tous genres, assemblées électrales, conférences, réunions nombreuses qui n'auraient pu trouver ailleurs une pareille hospitalité. Si les murs pouvaient répéter ce qu'ils ont entendu, ils nous raconteraient les pages les plus intéressantes de notre histoire de la Révolution à Bourges ; (il y a un volume à faire là-dessus) ; les murs prennent une sorte d'illustration des événements remarquables dont ils ont été les témoins, les hommes s'y attachent comme ils font des objets qui ont appartenu à des personnes chéries, et ce ne sont pas des mains libérales qui peuvent tenir dans la circonstance le marteau du démolisseur.

Non, si vous voulez une place, ne démolissez pas ce vestige cher à tous les partis, à toutes les opinions, isolez-le plutôt, démolissez les constructions de peu de valeur qui s'appuient dessus, donnez-lui de l'air, augmentez le jour : avec un peu d'argent et le sacrifice d'un espace modeste (200<sup>m</sup> carrés donnez-nous un Musée splendide comme il n'en existe pas dans le centre de la France.

Trouverez-vous les mêmes avantages avec une dépense double si vous choisissez l'hôtel Cujas ?

Vous êtes obligés de faire des expropriations très coûteuses pour l'emplacement des galeries, dont le prix de revient dépassera de beaucoup les frais

d'appropriation que nous sollicitons comme mesure immédiate. Au mois de mars prochain, on vous obligera peut-être à la retraite : que ferez-vous en trois mois de délai ? Il faut du temps pour procéder à des échanges administratifs, à des expropriations pour cause d'utilité publique, au règlement des indemnités qu'il faudra payer aux locataires et aux commerçants dont vous déplacerez le négoce. Je suppose que vous ayez triomphé de tous ces obstacles ; vous êtes en possession ; il faut construire une galerie, c'est encore une année et plus, car vous ne compromettrez pas la conservation des objets précieux qui vous sont confiés ; en réparant l'église des Carmes qui est disponible. Vous prenez votre temps.

Vous ferez aussi vite que possible et avec économie. Cependant, il faut tirer parti des constructions si laborieusement acquises, utiliser le charmant hôtel que vous aurez choisi ; vous y trouverez un certain espace dont vous userez autant que possible et vous ne construirez que pour ce qui vous manquera. — On sera amené à mettre dans des espaces étroits, éclairés d'une manière insuffisante, autant d'objets que l'on pourra, et l'on réussira à loger tant bien que mal la majeure partie de nos richesses artistiques qui manqueront de lumière et perdront une partie de leur valeur.

Aurez-vous, en dépensant une somme de 200,000 francs, un espace comparable aux 600 mètres superficiels de l'église des Carmes, ayant des murs au carré de sept mètres et une élévation de onze mètres au milieu, avec de la lumière à profusion ? De grâce, faites un calcul approximatif : vous avez les hommes de l'art à votre disposition, employez à cette utile recherche les quelques jours qui nous restent avant le retentissement du marteau démolisseur. Vous ferez entrer en ligne de compte pour l'hôtel Cujas : le prix d'achat au département que vous cèdera à très-bas prix : 30,000 francs, mettons ; il faudra faire à l'intérieur des frais de restauration, d'appropriation, qui pourront s'élever bien haut, si, fidèle au style de cette curieuse construction, on veut rétablir dans son état primitif, tout en n'épargnant pas les décorations que comporte l'installation d'un musée — A ce moment je vois votre embarras, le style de la renaissance demande la mise à nu des solives, et cependant un plafond bien blanc, donnerait de la lumière dont vous aurez tant besoin, serez-vous fidèles au monument ou anxieux du Musée ? Quel embarras ! Puis il faudra compter : reportez dans votre souvenir les 500,000 francs dépensés à Jacques-Cœur, dont 200,000 francs n'ont pas suffi à refaire la moitié des intérieurs ! — Oui, je le suppose, vous serez économes de nos finances, et très desirieux de rendre quelques rayons de lumière aux objets précieux qui en ont tant besoin, qui, par eux-mêmes, ne sont rien s'ils ne sont pas éclairés. Malgré de justes colères, vous nous restaurerez Cujas avec des plâtres aux murs et aux plafonds, de la menuiserie neuve et des parquets neufs ; c'est le moins. Eh bien ! cette restauration vous coûtera 60,000 francs ; mettons 90,000 pour les maisons Mage, 80,000 pour une galerie d'étendue modeste, 20,000 de frais généraux, murs de clôture, jardins,

frais extraordinaires de toute espèce, nous arrivons au chiffre considérable de 200,000 francs.

Mais, au moins, obtenez-vous une belle installation de Musée? Non : hauteur insuffisante, lumière insuffisante, superficie beaucoup moindre, espace décousu, surveillance difficile avec un personnel plus nombreux et plus coûteux, quartier moins central, surtout en prenant en considération l'extension ultérieure de la ville bourgeoise.

L'église des Carmes ne donnera pas seulement un Musée au premier étage. Nous nous proposons d'examiner les services qui peuvent être rendus par le rez-de-chaussées.

Depuis vingt années, des efforts énergiques ont été faits pour l'amélioration des services municipaux ; des dépenses considérables ont amené de très-heureux résultats : la ville a un service d'eau bien installé, un abattoir monumental, un champ de foire qui se prépare dans des conditions excellentes, l'éclairage au gaz et le pavage ne laissent rien à désirer. Il serait souverainement injuste de ne pas manifester de véritables sentiments de reconnaissance aux administrations qui se sont succédées.

La tâche n'est pas encore remplie, il reste à faire : nous avons vu que le Musée a été oublié. Noire ville est en retard au point de vue du développement industriel ; il se fera de nouveaux progrès, espérons le ; mais pour ceux qui ont étudié le caractère du pays, il semble qu'il y ait une plus grande disposition au développement de la culture intellectuelle. La ville de Bourges a été autrefois une ville savante, pourvue d'une célèbre université ; elle est devenue plus tard siège de la division militaire, chef-lieu de cour d'appel, résidence d'un régiment d'artillerie. Les traditions d'étude s'y sont maintenues et il semble que pour les développer il n'y ait pas beaucoup d'efforts à faire, le terrain est préparé.

La ville trouvera dans le rez-de-chaussée de l'église qu'on veut démolir de vastes salles qu'il serait impossible d'avoir ailleurs. Quelle ressource précieuse pour le Musée lapidaire, les conférences, les grandes réunions d'instruction populaire, les concerts des sociétés philharmonique et orphéonique et leurs exercices. Si le rez-de-chaussée était divisé en deux grandes salles, chacune mesurerait plus de 200 mètres superficiels, sur une hauteur de six mètres ; une seule aurait plus de 400 mètres, en dehors des vestibules et escaliers. Il serait impossible de trouver ailleurs de pareils emplacements.

La proximité de la caserne des Carmes est une circonstance heureuse dont on peut tirer parti dans ce même ordre d'idées. Il se fait dans les grandes villes, notamment à Paris, des cours très-intéressants et à la portée de tous ceux qui veulent les suivre. On ne peut pas mesurer le bien qui s'est fait depuis 1830 par l'intermédiaire de la société philotechnique. Sans doute, tout l'ensemble de cet enseignement ne peut être transporté à Bourges, Mais on trouverait avantage à choisir quelques cours en rapport avec les goûts des habitants et les ressources du pays ; puis l'agriculture, la viticulture et le jardinage peuvent s'adresser à de nombreux auditeurs. Pourquoi ne pas pré-

voir ces circonstances heureuses et la satisfaction de désirs bien légitimes? On a pu se servir de la salle des assises, le lycée a une très-grande salle utilisée en gymnase pendant toute l'année. Ce ne sont pas là des établissements municipaux toujours disponibles. La Ville doit être chez elle quand il s'agit d'un intérêt aussi considérable. L'instruction est le mandat municipal le plus important ; il s'impose à la sollicitude de notre Conseil en première ligne, comme le premier besoin à satisfaire. De tous côtés des efforts sont universellement tentés ; on pourrait presque mesurer le mérite d'une administration municipale au développement qui a été obtenu. Bourges s'en préoccupe particulièrement ; depuis longtemps l'instruction primaire s'y distribue largement et gratuitement ; plusieurs cours de dessin se sont installés le soir ; des cours d'histoire, de géographie et de physique font leur première apparition cette année et ils sont salués par toutes les sympathies qu'ils inspirent. Peut-être aurons-nous bientôt la continuation des cours faits aux jeunes filles sous l'œil de leurs mères. Les progrès à faire sont considérables ; pour les favoriser, le premier soin est de préparer des locaux suffisants : le rez-de-chaussée de l'église des Carmes et les ressources qui peuvent être utilisées dans la caserne permettent de fonder à Bourges un établissement littéraire et scientifique à la portée de toutes les intelligences et de toutes les situations. Nous soumettons cette idée pour ce qu'elle vaut, l'opinion publique en fera justice.

L'hôtel Cujas ne saurait répondre à tant de besoins ; son étendue est insuffisante, le mérite de son architecture en fait un des monuments les plus remarquables de notre ville, assurément il conviendrait que sa destination soit plus en rapport avec son origine et son élégance. Il est urgent de faire à l'extérieur tous les travaux nécessaires. Espérons qu'il entrera bientôt dans le patrimoine municipal, et sa destination est si naturelle qu'il serait peut être fâcheux de l'en écarter.

La nouvelle loi sur l'enseignement supérieur permet à la ville d'espérer, et il ne tient qu'à elle de rétablir l'enseignement du droit. Une faculté à Bourges offre des avantages pour tout le monde et ne rencontrerait que des obstacles faciles à franchir. Nous avons pour nous les traditions, la cour d'appel nous donne des magistrats bienveillants et instruits, qui verraient cette fondation, ou plutôt cette résurrection, avec sympathie. Les étudiants trouveraient au chef-lieu judiciaire des ressources nécessaires pour se former à l'application des lois ; le commerce acquerrait un nouvel élément de succès.

La ville de Bourges a pour facultés voisines Poitiers et Paris. La distance est assez considérable pour que cette fondation soit utile, et la clientèle du ressort de la cour lui est acquise à l'avance.

Pour le budget municipal, les avantages sont encore plus marqués. Sans doute il y aurait quelques dépenses dans la fourniture du local, et le paiement d'une redevance à l'État, égale aux traitements des professeurs. Mais ces sacrifices seraient plus que compensés par l'accroissement des revenus,



dont l'école de droit serait la cause assurée en nous amenant une population nombreuse et aisée.

Cujas donnerait pour cette nouvelle création tous les avantages réunis : logement du doyen, secrétariat, bibliothèque, salles d'examen y trouveraient une installation convenable. Un amphithéâtre pour les cours serait une dépense nécessaire : là, il est impossible d'approprier, il faut toujours une construction spéciale, éclairée par le haut et permettant dans sa hauteur des gradins disposés sur un plan incliné, qui donnent aux élèves des places nombreuses et excellentes pour ne rien perdre des leçons qui y sont faites.

La mémoire de l'illustre professeur viendrait couvrir de sa protection les succès de la faculté nouvelle, et pour peu que l'on ait l'espoir de voir revenir dans notre ville cet enseignement réclamé depuis bien longtemps par toutes les autorités du département, il serait fâcheux de donner à l'hôtel Cujas une autre destination.

Concluons, l'église des Carmes n'est pas un obstacle à l'embellissement du quartier, sa situation n'est pas gênante, une place centrale peut être créée, l'entourer même sans la démolir, d'une construction solide bien proportionnée dans ses dimensions, remarquable par ses deux pignons ornés de sculptures d'un mérite incontesté, elle deviendra par une restauration peu coûteuse un monument très-élégant. L'abattre est une mesure d'autant plus inopportune, que l'administration y trouvera, au premier étage, une installation splendide pour le Musée, au rez-de-chaussée, de très-vastes pièces pour des services importants qui ne sauraient trouver ailleurs les mêmes avantages de grandeur et de situation. Citons le Musée lapidaire, les conférences, les cours populaires, les concerts, les fêtes patronnées par la mairie. La Bibliothèque y aurait trouvé une meilleure organisation.

L'hôtel Cujas n'est pas disposé pour un Musée de province. — Il y aura toujours défaut d'ensemble, surveillance difficile, insuffisance dans l'espace, la hauteur et la lumière ; par conséquent, encombrement et diminution dans les qualités artistiques des objets qui y seront déposés. — L'église des Carmes peut être restaurée et appropriée à loisir, elle est disponible, Cujas n'est même pas dans le patrimoine municipal ; que de temps nécessaire pour l'échange, les expropriations, les travaux de construction ! Et cependant, l'installation du Musée s'impose à bref délai.

Cujas devrait être un jour, non pas le Musée, mais le siège d'une faculté de droit, ressuscitée sous les auspices municipaux et protégée par la mémoire du grand professeur et toutes les traditions. A l'église des Carmes se rattachent, on le voit, de vastes projets d'amélioration et de progrès intellectuels dont la réalisation ferait la gloire de notre Conseil municipal ; sa démolition diminuera sa mémoire.